



# BULLETIN D'INSCRIPTION DU VIDE-GRENIERS DE LA « VENISE BRIARDE » DU DIMANCHE 15 MAI 2022

**A retourner avant le 11 Mai 2022 avec le chèque  
correspondant, à l'ordre de AC MAGIC**

- 1- **par courrier** : A.C.MAGIC - Mairie de Crécy la Chapelle  
77580 Crécy la Chapelle
- 2- **ou lors des permanences en mairie**, de 10h00 à  
12h00, les samedi 09, 23, 30 avril et 07 mai 2022

## TARIFS DU METRE LINEAIRE (cf. règlement article 7)

PARTICULIERS		PROFESSIONNELS
Habitants CRECY	6,00 €/ml	9,00 €/ml
Habitants EXTERIEURS	7,00 €/ml	10,00 €/ml
NOMBRE DE METRES et TARIF		NOMBRE DE METRES et TARIF
..... ml X ..... € = ..... €		..... ml X ..... € = ..... €

indiquer si présence d'un stand « parapluie »                      OUI                      NON

**OBLIGATOIRE** : les riverains devront passer le matin à « l'accueil des exposants »  
(à côté du Beffroi) pour récupérer leurs tickets de placement.

Les tickets seront réclamés dans la journée.

***Rappel de l'article 15 du règlement : les invendus et les déchets en fin de  
vide-grenier, doivent être déposés par les exposants, dans les bennes  
installées sur le périmètre du vide-greniers. Les contrevenants seront  
exclus des prochains vides greniers.***

## FICHE D'IDENTITE DU VENDEUR

**Obligation de joindre la photocopie recto verso  
de l'un des documents suivants :**

- Carte d'identité      ➤ ou Carte de séjour      ➤ ou Passeport

**Pour les professionnels** la copie de l'inscription au registre du commerce  
(Kbis) de moins de 3 mois.

**Sans ces documents l'inscription ne sera pas prise en considération.**

NOM

PRENOM

ADRESSE PERSONNELLE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE OBLIGATOIRE

Email

### NATURE ET DESCRIPTION DES MARCHANDISES

Je soussigné.....atteste par la présente l'exactitude  
des renseignements, et avoir pris connaissance du règlement du vide-greniers.

Lu et Approuvé (mention manuscrite)

DATE

SIGNATURE

**IMPORTANT : PRENDRE CONNAISSANCE DU REGLEMENT AVANT DE LE JOINDRE DATE ET SIGNE, AU BULLETIN D'ADHESION**